

AFFAIRE N° 35/5. - Location d'un terrain en vue de l'installation de trois classes.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à louer avec Madame CAMLIMDIA Louise une partie d'un terrain qu'elle possède rue de la Source, cadastré sous le n° 203 de la section AV.

Ce terrain est destiné à recevoir 3 classes provisoires qui déchargeront le groupe scolaire Gabriel MACÉ, jusqu'à la réalisation de celui prévu sur le terrain FOCK-KTNE.

Le prix de location est de 4 000 Frs par mois, soit 48 000 Frs pour l'année.

Les crédits sont prévus au chapitre 965 - article 7 140 du budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Saint Louis, le 1er Octobre 1970  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : Ph. Touby  
Donnée en copie conforme  
le Directeur des Affaires Financières  
Ch. Vigean